



L'ESPACE BUREAUTIQUE S.A.

1860 Aigle

1800 Vevey

tél. 024/468.68.69

tél. 021/925.88.66

PAPETERIES - MEUBLES - COPIEURS - FAX - IMPRIMANTES

**FICHE D'OUVERTURE
DE COMPTE CLIENT**

**MODIFICATION CLIENT
N° _____**

Nom ou raison sociale _____

Profession ou activité _____

Rue et numéro _____ Case postale _____

N° postal et localité _____

Téléphone _____ Fax _____

Courriel _____

Internet www. _____

Nom du responsable des achats : _____

Administrateur ou directeur : _____

Adresse privée : _____

Inscription au Registre du Commerce : OUI / NON **Si oui → Extrait du RC**

Si ce formulaire n'est pas rempli complètement l'ouverture du compte ne sera pas acceptée.

CONDITIONS DE FACTURATION

Chaque livraison est accompagnée d'un bulletin de livraison.

Chaque mois, Amiguet-Martin - L'Espace Bureautique SA - adresse une facture pour l'ensemble des bulletins de livraison délivrés pendant le mois, accompagnée d'un bulletin BVR qu'il est recommandé d'utiliser.

Le CLIENT s'engage à payer le montant net de la facture, d'un montant minimum de Fr. 30.- par mois, sans aucune déduction à 30 jours. Les factures en dessous de Fr. 30.- seront majorées d'un montant de Fr. 10.-

Les indications figurant ci-dessus sont tenues comme exactes et sans modifications écrites transmises à Amiguet-Martin - L'Espace Bureautique SA, le CLIENT s'engage à honorer les factures pour toutes marchandises remises à la personne ou l'entreprise indiquée ci-dessus.

Lieu et date : Signature du client :

Rabais éventuel :% Nom et n° de l'employé(e)

ACCEPTÉE / REFUSÉE LE N° de compte :